

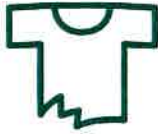


Je trie, avant mon passage en déchèterie

Dépôts autorisés



AMEUBLEMENTS



TEXTILES



BOIS



DÉCHETS VERTS



MÉTAUX



ENCOMBRANTS



DEE*



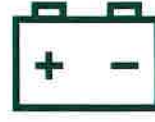
CARTONS



GRAVATS



RADIOGRAPHIES



BATTERIES



LAMPES



HUILES
DE FRITURE



PILES
ACCUMULATEURS



HUILES
DE VIDANGE



CARTOUCHES
D'ENCRE



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES



DASRI* DES
PARTICULIERS

Dépôts ~~INTERDITS~~



BOUTEILLES DE GAZ



EXTINCTEURS



PNEUS



AMIANTES



MÉDICAMENTS

Conditions d'accès en déchèterie

- Présenter sa carte d'accès en déchèterie
- Respecter les quotas : 1m³ de déchets sauf déchets verts 2m³
- Respecter les horaires d'accès

Pour gagner du temps lors de mon passage

- **Je trie les déchets** par catégorie
- **Je dissocie les matières** pour quelles soient valorisées. Par exemple je démonte une table qui a un pied en métal et un plateau en verre
- **Je privilégie le compostage** de mes déchets verts

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter

par téléphone au 02.37.23.32.63 ou par mail sirtomcourville@wanadoo.fr

Consultez notre site internet www.sirtom-courville.fr et notre Page Facebook Sirtom Courville

* DEE : Déchets Electriques et Electroniques—DASRI : Déchets d'activité de Soins à Risques Infectieux